

# TRAVAUX ORIGINAUX

---

## Des injections intra-utérines dans l'infection puerpérale ;

par le docteur J. Adrien OUVINET, de Montréal.

C'est en France, en 1750, que les injections intra-utérines furent introduites pour la première fois dans la thérapeutique des accidents puerpéraux.

C'est Recolin qui a laissé le premier mémoire sur cette question, publié dans les "Mémoires de l'Académie Royale de Chirurgie." Ce nouveau traitement, bien accueilli par ses contemporains, a été limité à l'avortement et à l'hémorrhagie utérine.

Levret en 1776, Baudelocque en 1830, conseillent les injections intra-utérines. En 1850, Grünwald expérimente à Saint-Pétersbourg, les injections intra-utérines d'eau chlorurée.

En 1853, Eisenmenger, en Allemagne, fait des injections d'eau et de charbon dans les cas d'infection putride.

En 1865, Avrard, de la Rochelle, les recommande au Congrès médical de Bordeaux, et peu de temps après, M. Hervieux les introduit dans son service à la Maternité de Paris. Les résultats qu'il a obtenus sont consignés dans la thèse de son interne, Fontaine, 1869, dans un mémoire publié en 1870, et dans son "Traité des maladies puerpérales."

Dans la construction des premières sondes pour injections intra-utérines, les auteurs se sont occupés exclusivement de la réalisation d'une condition : assurer le retour du liquide.

M. Budin a réalisé cette condition en inventant une sonde qui assure le retour du liquide même pendant une contraction de l'orifice interne, et en empêchant l'obstruction de la sonde, tout en assurant un lavage parfait de la cavité utérine. Il existe un grand nombre de sondes intra-utérines. Les sondes de Pajot, de Schücking, de Doléris, de Tarnier, de Pinard. Les sondes aujourd'hui préférées sont celles de Budin et de Doléris.

*Mode d'action des injections intra-utérines.*—C'est un point que l'on ne discute plus aujourd'hui, que l'infection puerpérale est une septicémie due à la résorption du pus formé dans la cavité utérine. Lorsque la délivrance a été complète, il n'y a que la muqueuse utérine qui suppure ; dans le cas contraire, il vient s'y ajouter la putréfaction des débris de l'œuf ou d'un caillot retenu dans la cavité utérine.

Par conséquent, pour guérir l'infection puerpérale il faut remplir deux indications : empêcher la résorption du pus en l'enlevant, et arrêter la suppuration.